



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100591>

Département(s) de publication : **76**

Annonce n° **24-100591**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Dieppe

Correspondant : LANGLOIS Nicolas, Maire de Dieppe

Adresse : Hôtel de Ville, Service de la Commande Publique, Parc Jehan Ango, 76200 DIEPPE

Coordonnées :

Téléphone : 0235066054

Courriel : commandepublique@mairie-dieppe.fr

Adresse internet : <https://www.dieppe.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : MISE EN PLACE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE D'UN MONTANT MAXIMUM DE 3 000 000 euros

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Afin de lui permettre d'optimiser la gestion de sa trésorerie, la Ville de Dieppe souhaite renouveler sa ligne de trésorerie. Le montant de la trésorerie permettant de couvrir les besoins de trésorerie est de 3 000 000 euros (trois millions d'Euros). Un seul prêteur sera privilégié. Cette ligne de trésorerie est destinée au budget principal de la Ville de Dieppe

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

- Conditions financières (coût global) : 80%

- Souplesse d'utilisation : 20%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 18/09/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 15 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2440

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Critères d'attributions : Nota bene : - Conditions financières : les conditions de marges consenties seront corrigées du montant de toutes les commissions et frais afin de comparer les offres entre elles - Souplesse d'utilisation : les heures de tirage/remboursement et montant minimum seront analysés Marché périodique : OUI Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : A l'issue de cette consultation, la Ville de Dieppe n'exclut point d'en relancer une nouvelle. Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : NON Marchés réservés : NON Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 Rouen Cedex 1 Tél : 0232081270 Fax : 0232081271 Mel : greffe.ta-rouen@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : DIRECCTE DES PAYS DE LA LOIRE - Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics , Mme Régine QUESNET, 22 mail Pablo Picasso , BP 24209 44042 Nantes Cedex 1 Tél : 0253467983 Mel : paysdl.ccira@direccte.gouv.fr La ligne de trésorerie est destinée au budget principal de la Ville de Dieppe. 1) Indexation des tirages: -Chaque offre précisera les indexations possibles pour les tirages(indexation à taux fixe ou index variable ESTER...) -Possibilité éventuelle d'arbitrage et procédure à appliquer, en cas de changement d'index, 2) Conditions de mise à disposition des fonds et de remboursement des fonds: -Montant minimum qui sera exigé, tant pour les tirages, que pour les remboursements(les offres devront clairement le mentionner), -Chaque offre devra préciser les modalités de mise à disposition et remboursement des fonds, notamment le support(fax, internet ou courriel) ainsi que les créneaux horaires pour prise en compte des tirages et remboursements et date de valeur appliquée, -Pour les remboursements, l'établissement bancaire procédera à l'envoi d'un fax ou d'un courriel de confirmation au comptable au moment des virements -Le versement des fonds et leur remboursement seront faits par virement au Trésor Public. 3) Conditions de marges, de frais et de commissions: L'ensemble des conditions proposées sera obligatoirement précisé notamment: -marge appliquée sur l'index variable, -montant des frais de virement(VGM et autres...), -montant et indications de toutes les commissions qui pourraient être appliquées : utilisation, commission de mouvement, commission de gestion..., -la commission de non utilisation(compte tenu du fait que certains prêteurs n'en facturent pas, elle devra être réduite au minimum) -montant des frais de gestion via un site internet, -montant des frais de dossier 4) Périodicité de paiement des intérêts: La périodicité de paiement des intérêts sera précisée(mensuelle, trimestrielle). Indication de la périodicité d'envoi à la collectivité du relevé de compte, récapitulant les dates et les montants d'entrées et de sorties des fonds. 5) Base de calcul des intérêts : le mode de calcul des intérêts (base de calcul, périodicité de facturation) sera précisé.

----- Le dossier de consultation des entreprises est disponible gratuitement et électroniquement sur le site internet suivant "<https://www.marches-publics.info>". En cas de retrait anonyme du dossier sur le site de dématérialisation susmentionné, vous êtes informé que si le présent avis fait l'objet d'une modification, d'un rectificatif,

d'une correspondance ou est déclaré sans suite, vous n'aurez pas ces informations. Elles seront adressées uniquement aux entreprises identifiées. La remise d'une offre par le candidat vaut acceptation pleine et entière du cahier des charges dans sa dernière version publiée sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics avant l'expiration de la date de remise des plis. MODALITÉS DE REMISES DES OFFRES Les offres pourront être transmises : - électroniquement sur le site "<https://www.marches-publics.info>", - par courriel aux deux adresses suivantes : christine.leclerc@mairie-dieppe.fr et sandrine.roger@mairie-dieppe.fr - par voie postale en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante : Mairie de Dieppe Direction des Finances Service de la commande publique Boîte Postale 226 76203 Dieppe Cedex - Remis en main propre sous pli cacheté contre récépissé à l'adresse ci-dessus, selon les heures d'ouverture suivantes : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES Renseignements techniques Ville de Dieppe Direction des Finances Parc Jehan Ango 76200 DIEPPE Mme Sandrine Roger (Responsable de la Dette): Tél : 02 35 06 62 86 Courriel : sandrine.roger@mairie-dieppe.fr Mme Christine Leclerc (Directrice) : Tél : 02 35 06 60 86 - Fax : 02 35 84 23 83 Courriel : christine.leclerc@mairie-dieppe.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Ville de Dieppe : Service de la Commande Publique

Coordonnées :

Téléphone : 0235066738

Adresse internet : <https://www.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2024